

■ Nord Éclair

3, rue Bayard
62300 LENS
Tél. : 03.21.13.04.80
Fax. : 03.21.13.04.81
E-mail : artois@nordeclair.fr
redaction.lens@nordeclair.fr

Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 9 h à 12 h 30.

SERVICE CLIENTS

0810.204.106 (numéro azur)
serviceclients@nordeclair.fr

■ AUJOURD'HUI

Lens et Lewarde main dans la main
L'ancienne capitale minière et le Centre historique minier ont enfin officialisé leur union. Dans l'intérêt des archives...

➤ à lire demain
dans Nord éclair

□ TRISOMIE 21

À Arras, des habitants comme les autres

Investie de longue date dans l'intégration des personnes handicapées, la ville d'Arras accorde une attention particulière à la question de la trisomie 21. Hier, à l'occasion de la première journée mondiale dédiée à cette maladie, le maire a redit sa volonté de changer les esprits.

GAËLLE CARON > gaelle.caron@nordeclair.fr

Nombreux lieux publics accessibles aux fauteuils roulants, mise à niveau des quais de la gare, bornes podotactiles aux passages piétons pour les malvoyants, places de stationnement réservées au-delà des recommandations légales : depuis la création de son comité consultatif en 1997, la Ville d'Arras a investi 10 millions d'euros pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Et elle poursuit ses efforts. « 500 000 euros y seront consacrés chaque année jusqu'en 2015 et 1 million pour les années suivantes », souligne le maire, Frédéric Leturque, qui veut aller encore plus loin...

L'installation d'équipements est en effet une aide précieuse pour les habitants en situation de handicap physique. Mais elle n'est pas la clé de l'intégration. Le vrai défi reste encore à relever : le changement d'état d'esprit, devant la différence, qui plus est devant le handicap dit mental. « Il ne s'agit pas que d'accessibilité et de contraintes financières et matérielles. Il faut régler le problème du regard sur la déficience intellectuelle. Il faut expliquer qu'elle crée de la richesse et bannir les images négatives », commente Emmanuel Laloux, président de l'association Les Amis d'Éléonore, du nom de sa fille née avec la trisomie 21, mais autonome aujourd'hui. « Parce que je ne l'ai jamais regardée comme une enfant handicapée mais comme une enfant, tout simplement », précise-t-il.

« Un lieu de vie unique en France »

Engagée à ses côtés, la Ville d'Arras a décidé d'embaucher très récemment deux jeunes femmes trisomiques dans ses services (crèche, école et maison de retraite). « Leur présence apporte beaucoup à leurs collègues, mais aussi aux enfants et aux personnes âgées », souligne le maire, également attaché à la création de loge-



Emmanuel Laloux (ici avec sa fille Éléonore) se bat pour que soit reconnu le droit à la vie des enfants trisomiques.

Photo DR



L'expo sur la trisomie 21 est à voir à l'hôtel de ville d'Arras...



...jusqu'au 25 mars. L'occasion de changer enfin de regard.

ments adaptés comme l'ilot Bon Secours. « Ce lieu de vie intergénérationnel unique en France » est en effet composé de 10 appartements spécialement aménagés

pour des locataires trisomiques, mais aussi de 36 logements pour personnes âgées et 25 pour jeunes ménages avec enfants.

Un emploi, un toit : l'intégration

passera inévitablement par là, mais pas seulement. Quel meilleur chemin vers l'autre, le partage, l'ouverture que l'accès à la culture ? Le 16 avril prochain, au musée des Beaux-Arts d'Arras, des élèves en formation médico-sociale animeront une visite de l'exceptionnelle expo versaillaise *Roulez carrosses !* pour des jeunes de l'unité locale pour l'inclusion scolaire. Une première expérience qui en appelle d'autres.

Conscient que les familles de personnes handicapées ignorent parfois les lieux et les services à leur disposition dans une ville, le maire a annoncé hier la sortie d'un guide spécial dans les 18 mois. Enfin, une expo sur la trisomie est visible jusqu'au 25 mars dans la salle des Gardes de l'hôtel de ville. Au mur, des portraits d'habitants comme les autres. ●

□ ÉCLAIRAGE

C'est quoi la trisomie 21 ?

Première cause de handicap mental en France (50 000 personnes) et dans le monde, la trisomie 21 ou syndrome de Down est une anomalie congénitale d'origine chromosomique. Le patrimoine génétique est normalement constitué de 23 paires de chromosomes (l'un du père, l'autre de la mère), porteurs des gènes responsables de l'individualité de chaque être humain. La trisomie 21 est due à la présence d'un troisième chromosome dans toutes les cellules du corps (trisomie 21 totale) ou dans une partie d'entre elles (trisomie 21 mosaïque). Les personnes trisomiques ont donc des chromosomes parfaitement normaux, mais elles expriment trop de gènes.

Le chromosome 21 supplémentaire viendrait plus souvent de la mère et serait favorisé par l'âge de cette dernière. Le risque d'avoir un enfant porteur de trisomie 21 est de 1/1 500 naissances si la mère a 20 ans, puis 1/1 000 si elle a 30 ans, puis 1/100 à 40 ans et 1/28 à 50 ans. ●